

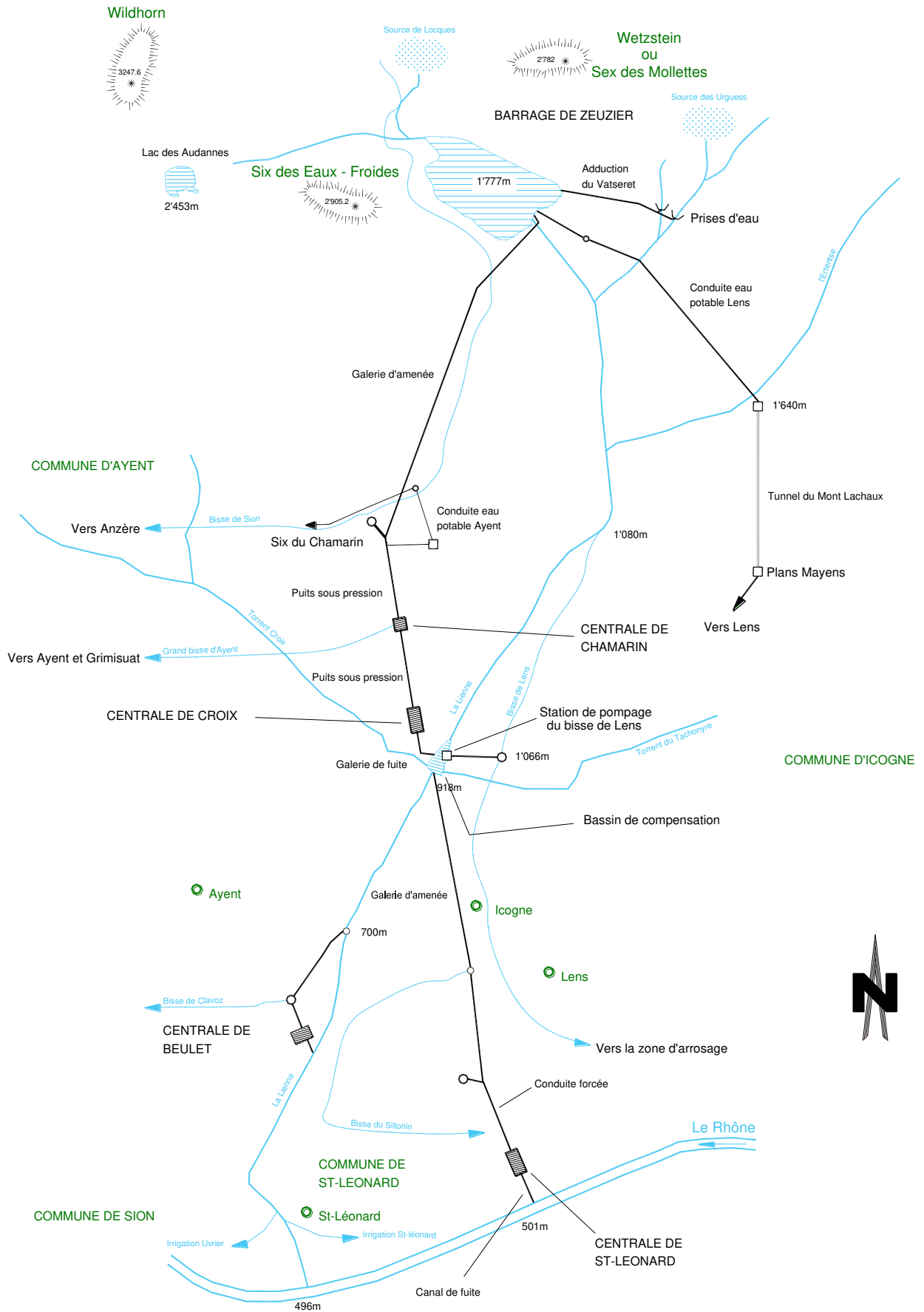
**LIENNE**

---

RAPPORT DE GESTION 2019/2020

---

# Situation générale

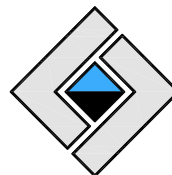


# **67<sup>e</sup> RAPPORT DE GESTION**

**DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2020**

**ELECTRICITE DE LA LIENNE SA**





## **ACTIONNAIRES**

---

<b>BKW Energie SA, Berne</b>	<b>33 1/3 %</b>
<b>IWB Industrielle Werke Basel, Bâle</b>	<b>33 1/3 %</b>
<b>Ville de Sion, Sion</b>	<b>33 1/3 %</b>

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de 3 ans, soit de 2020 à 2023.

Mme	Eva Herzog	à Bâle, Présidente
MM.	Medard Heynen	à Ausserberg, Vice-Président
	Frédéric Delessert *	à Vex
	Philippe Varone	à Sion
	Lukas Häusermann	à Aarau
	Christian Müller	à Thun
	Maurice Perraudin	à St-Léonard

\* *Délégué du Gouvernement valaisan*

### **Secrétaire du Conseil d'administration**

M. George Jenelten, à Savièse

## **ORGANE DE RÉVISION**

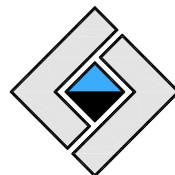
---

PricewaterhouseCoopers SA, à Sion

## **GESTION ET EXPLOITATION**

---

OIKEN SA, à Sion



Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du soixante-septième exercice de la société, clos le 30 septembre 2020.

## **EXPLOITATION**

---

Durant la période sous revue, la production totale des centrales de Croix, Chamarin et St-Léonard s'est élevée à 248 millions de kWh, soit le 105% de la moyenne des vingt ans. Les apports d'eau de l'exercice se sont montés à 107% de la moyenne multiannuelle. Ces apports ont été particulièrement élevés en début d'année en raison des températures douces des mois de février à avril. Les apports moyens au barrage de Zeuzier ont notamment atteint les 258% de la moyenne multiannuelle pour le mois d'avril.

Le début des révisions annuelles des centrales a coïncidé avec le début d'une situation extraordinaire liée à la pandémie de coronavirus qui a touché la Suisse avec une rapidité et une gravité sans précédent. Des mesures ont été prises afin de protéger le personnel, d'assurer la sécurité de fonctionnement des installations et de garantir le service de piquet. Les révisions ont pu être réalisées en adaptant le programme et en repoussant certains travaux.

Le contrôle magnétoscopique de la roue Pelton du groupe 2 de Croix a révélé une importante fissure en base d'auget. La roue de réserve a été montée et les analyses complémentaires menées ont conduit à la commande d'une nouvelle roue.

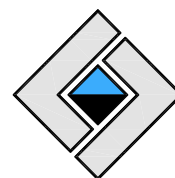
A la fin mars, le niveau de la retenue de Zeuzier a été abaissé proche de sa cote minimum d'exploitation afin de réaliser une inspection et un relevé photogrammétrique du parement amont par drone.

En juin, un rinçage du lit de la Lienne a été effectué par un lâché d'eau à la vidange de fond du barrage. A cette occasion, une auscultation subaquatique a permis de suivre le comportement des sédiments à proximité de la prise d'eau.

Les autres travaux particuliers menés durant l'exercice ont principalement porté sur les mesures géodésiques quinquennales au barrage de Zeuzier, le remplacement d'une traversée d'un transformateur, le renouvellement de composants des postes de couplage et la mise en place des mesures des débits d'infiltration au barrage. Au chapitre des investissements, on peut relever la mise en place de caméras de surveillance ainsi que le renouvellement de la régulation de la ventilation de la centrale de Croix.



Montage de la roue de réserve du groupe 2 de Croix

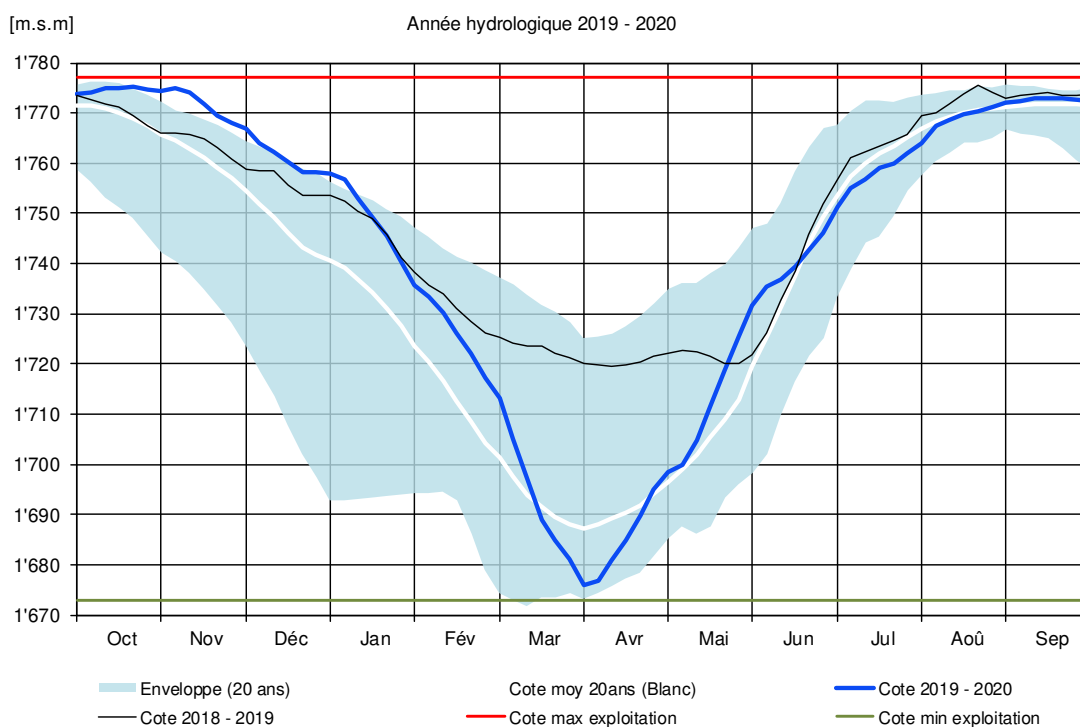


## Bilan des apports d'eau

Les apports d'eau de l'année hydrologique 2019/2020 sont supérieurs de 7 % à la moyenne des 20 dernières années.

	2019/2020 mio m <sup>3</sup>	2018/2019 mio m <sup>3</sup>	Moyenne des 20 ans mio m <sup>3</sup>
Semestre d'hiver	22.882	12.490	14.219
Semestre d'été	87.981	96.525	89.393
<b>Total annuel</b>	<b>110.863</b>	<b>109.015</b>	<b>103.612</b>

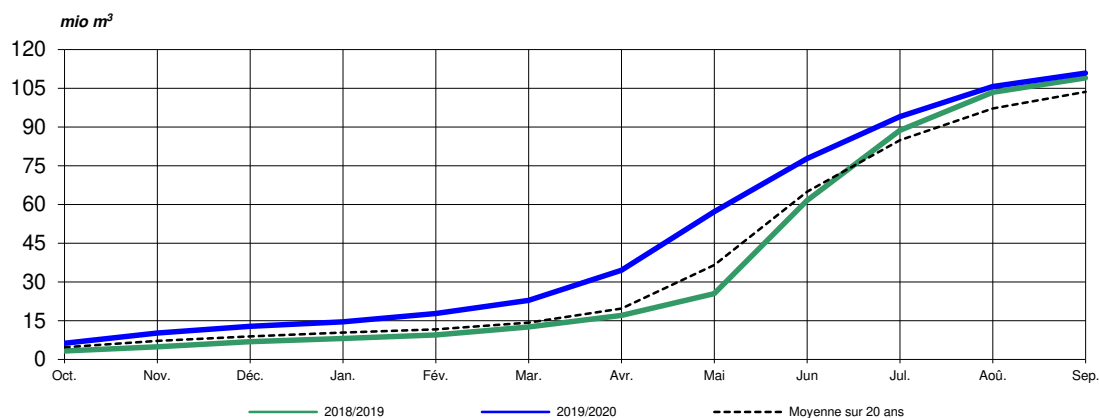
### Courbe de vidange et de remplissage du barrage de Zeuzier

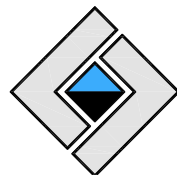


La répartition entre le bassin supérieur et le bassin intermédiaire est la suivante :

	2019/2020 mio m <sup>3</sup>	2018/2019 mio m <sup>3</sup>	Moyenne des 20 ans mio m <sup>3</sup>
<i>Bassin de Zeuzier</i>	78.765	78.908	76.907
<i>Bassin de Croix</i>	32.098	30.107	26.705
<b>Total annuel</b>	<b>110.863</b>	<b>109.015</b>	<b>103.612</b>

### Apports cumulés à Zeuzier et à Croix





## Fourniture d'eau potable

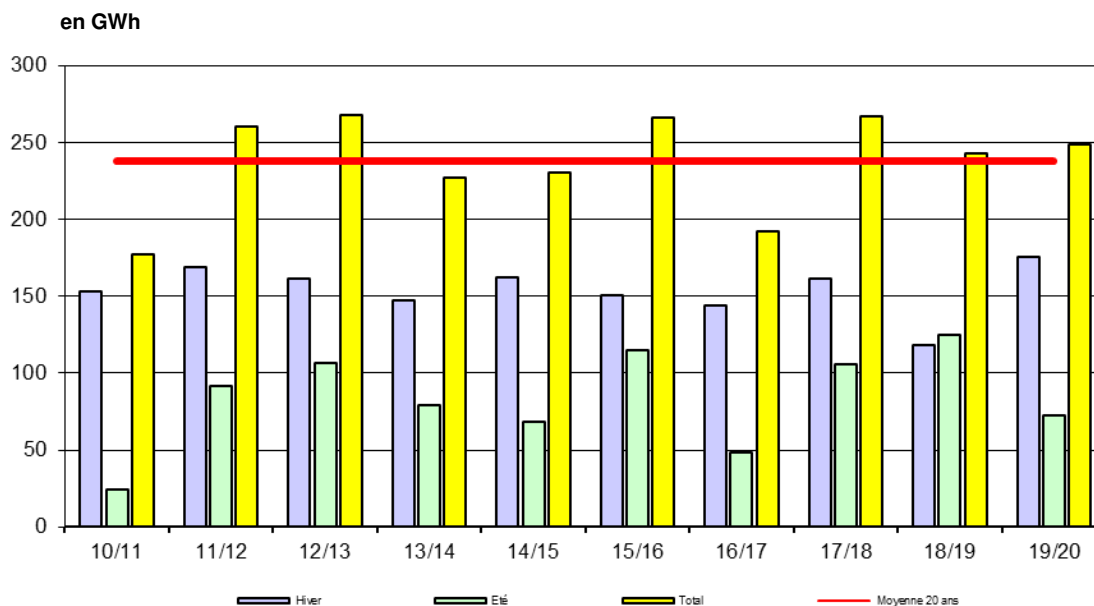
Durant l'exercice, 767'577 m<sup>3</sup> d'eau ont été facturés pour l'alimentation en eau potable des communes d'Ayent, de Lens et d'Icogne.

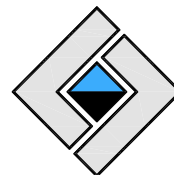
## Bilan d'énergie

Durant l'exercice, les usines ont produit les quantités d'énergie suivantes :

Production alternateurs en GWh	2019/2020			2018/2019		
	hiver	été	total	hiver	été	total
Croix	109.979	36.033	146.012	74.595	71.757	146.352
St-Léonard	65.688	34.904	100.592	43.040	51.913	94.953
Chamarin	0.267	1.549	1.816	0.297	1.366	1.663
<b>Total annuel</b>	<b>175.934</b>	<b>72.486</b>	<b>248.420</b>	<b>117.932</b>	<b>125.036</b>	<b>242.968</b>

Production alternateurs en GWh	Moyenne des 20 ans		
	hiver	été	total
Croix	95.000	48.262	143.262
St-Léonard	53.627	39.622	93.249
Chamarin	0.036	1.159	1.195
<b>Total annuel</b>	<b>148.663</b>	<b>89.043</b>	<b>237.706</b>





## COMPTES ANNUELS

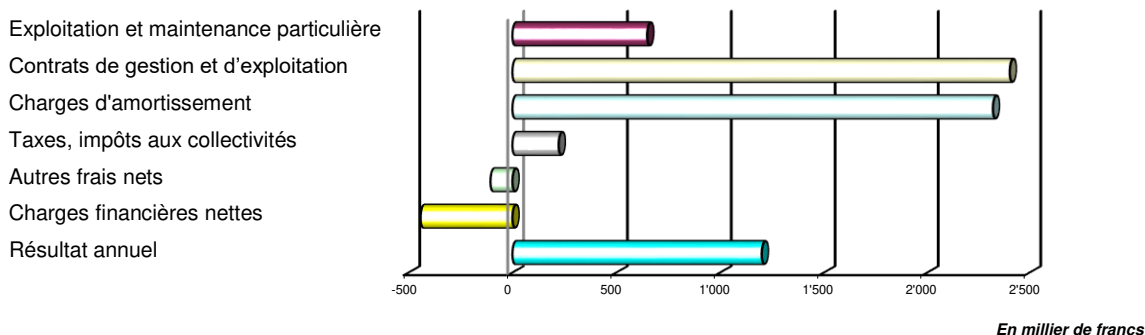
Les comptes annuels 2019/2020 de l'Electricité de la Lienne SA ont été établis conformément aux règles du droit des sociétés anonymes et avec l'intégralité des normes Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les commentaires ci-après comprennent également les informations prescrites à l'article 959c du Code des Obligations (CO), « Annexe ».

Les immobilisations corporelles sont amorties par catégorie d'immobilisation sur la durée d'utilisation selon la méthode linéaire.

### Charges et produits

Le total des charges d'exploitation de l'exercice 2019/2020 s'élève à Fr. 11'267'278.02, en augmentation de Fr. 31'434.96 par rapport à l'exercice précédent.

Le montant net des dépenses prises en charge par les partenaires est de Fr. 6'246'162.04 contre Fr. 11'768'896.75 pour l'exercice précédent. La régression des charges est essentiellement due à la dissolution de la provision pour impôts d'un montant de CHF 5'123'695.88, aux intérêts remboursés par les communes sur les taxations 2009 à 2011 rouvertes pour un montant de CHF 460'615.10 et à l'achat d'énergie des Services auxiliaires qui diminue de CHF 90'222.72.



### Actif

Les créances sur ventes et prestations concernent principalement les montants facturés à la clôture de l'exercice pour la vente d'eau potable, la vente d'énergie de Chamarin pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, le remboursement d'impôts, ainsi que l'acompte sur les frais à charge de la Ville de Sion pour septembre 2020.

Les comptes de régularisation de l'actif englobent la normalisation des décomptes de l'énergie d'ajustement avec le gestionnaire du Groupe-Bilan, ainsi que l'énergie de Chamarin pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020.

### Passif

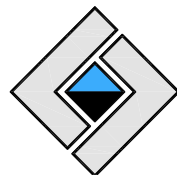
Les comptes de régularisation du passif englobent principalement les redevances courues, les dettes fiscales de 2013 à 2020, les rachats d'eau des bisses de la Lienne, la fourniture du courant lumière aux communes d'Ayent, de St-Léonard et d'Icogne, le forfait de gestion du Groupe-Bilan ainsi que des montants prévus pour différents travaux d'entretien particulier.

### Annexe

L'annexe est établie conformément à l'article 959c du Code des Obligations et avec l'intégralité des normes Swiss GAAP RPC. Elle comprend, notamment, une récapitulation détaillée des créances et engagements de la société envers les actionnaires et des tiers.

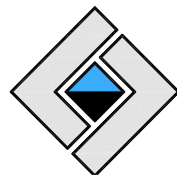
### Organe de révision

L'Assemblée générale du 25 mars 2020 a confié le mandat de révision, pour une année, à la société PricewaterhouseCoopers SA, à Sion.



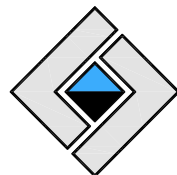
## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

en mille CHF	Annexe	2019/20	2018/19
Frais annuels à la charge des partenaires	6	6 246	11 769
Ventes d'énergie et d'eau à des tiers	7	934	1 038
Autres produits d'exploitation		20	19
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>7 200</b>	<b>12 826</b>
Achats d'énergie		-180	-241
Contrats de gestion et d'exploitation		-2 402	-2 396
Exploitation et maintenance particulière		-648	-504
Charges des concessions	8	-4 930	-4 930
Amortissements	2	-2 320	-2 338
Autres charges d'exploitation		-248	-288
Impôts sur le capital et impôts divers		-539	-539
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-11 267</b>	<b>-11 236</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts</b>		<b>-4 067</b>	<b>1 590</b>
Produits financiers		461	3
Charges financières		-19	-99
Produits/Charges hors exploitation		12	17
<b>Résultat avant impôt sur le bénéfice</b>		<b>-3 613</b>	<b>1 511</b>
Impôt sur le bénéfice	9	4 813	-311
<b>Résultat</b>		<b>1 200</b>	<b>1 200</b>



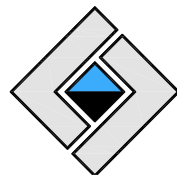
## BILAN

en mille CHF	Annexe	30.09.2020	30.09.2019
Trésorerie	5	357	402
Créances résultant de ventes et de prestations	10	566	480
Autres créances à court terme	11	2 500	8 200
Actifs de régularisation	12	235	266
<b>Actif circulant</b>		<b>3 658</b>	<b>9 348</b>
Immobilisations corporelles	1-2	33 668	35 729
Immobilisations financières	3	20	20
<b>Actif immobilisé</b>		<b>33 688</b>	<b>35 749</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>37 346</b>	<b>45 097</b>
Dettes résultant d'achats et de prestations	14	607	242
Dettes financières à court terme		0	0
Dettes financières à court terme portant intérêts	13	0	5 000
Passifs de régularisation	15	6 739	9 855
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>7 346</b>	<b>15 097</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>		<b>7 346</b>	<b>15 097</b>
Capital-actions		24 000	24 000
Réserve légale issue du bénéfice		4 800	4 800
Résultat de l'exercice		1 200	1 200
<b>Capitaux propres</b>		<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>37 346</b>	<b>45 097</b>



## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en mille CHF	2019/20	2018/19
Bénéfice de l'exercice	1 200	1 200
Amortissements	2 320	2 338
<b>Cash flow</b>	<b>3 520</b>	<b>3 538</b>
Variation de l'actif circulant net (liquidités et financement non compris)	2 894	-536
<b>Flux de fonds relatifs à l'exploitation</b>	<b>6 414</b>	<b>3 002</b>
Investissements nets sur immobilisations corporelles	-259	-507
Investissements nets sur immobilisations financières	0	-12
<b>Flux de fonds relatifs aux investissements</b>	<b>-259</b>	<b>-519</b>
Variation de l'activité de financement	-5 000	-8 200
<b>Flux de fonds relatifs aux financements</b>	<b>-5 000</b>	<b>-8 200</b>
<b>Free cash flow</b>	<b>1 155</b>	<b>-5 717</b>
Dividende distribué	-1 200	-1 200
<b>Flux de fonds relatifs aux opérations financières</b>	<b>-1 200</b>	<b>-1 200</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-45</b>	<b>-6 917</b>
<i>Justification</i>		
Liquidités au début de l'exercice	402	7 319
Liquidités à la fin de l'exercice	357	402
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-45</b>	<b>-6 917</b>



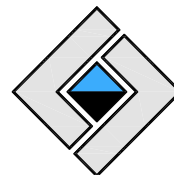
## **TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

Le capital-actions se divise en 2'400 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10'000.-- chacune.  
Les fonds propres ont évolué de la manière suivante :

en mille CHF	Capital-actions	Réserve légale issue du bénéfice	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au 01.10.2018	24 000	4 800	1 200	30 000
Attribution	0	0	0	0
Dividende	0	0	-1 200	-1 200
Résultat de l'exercice 2018/2019	0	0	1 200	1 200
<b>Capitaux propres au 30.09.2019</b>	<b>24 000</b>	<b>4 800</b>	<b>1 200</b>	<b>30 000</b>

en mille CHF	Capital-actions	Réserve légale issue du bénéfice	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au 01.10.2019	24 000	4 800	1 200	30 000
Attribution	0	0	0	0
Dividende	0	0	-1 200	-1 200
Résultat de l'exercice 2019/2020	0	0	1 200	1 200
<b>Capitaux propres au 30.09.2020</b>	<b>24 000</b>	<b>4 800</b>	<b>1 200</b>	<b>30 000</b>

A l'Assemblée générale, chaque action donne droit à une voix.



## ANNEXE

### 1- Principes régissant l'établissement des comptes et du bilan

#### Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité et de la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO) et en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC.

#### Raison de commerce ou nom, forme juridique et siège de l'entreprise

L'Electricité de la Liègne SA est une société anonyme dont le siège est à Sion.

#### Personnel

L'intégralité du personnel est mise à disposition par OIKEN SA qui administre et exploite la société.

#### Principes d'évaluation

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur pour risques concrets d'insolvabilité.

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan aux coûts d'achat ou de production diminués des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la valeur d'utilisation technique et économique ou, pour les installations avec droit de retour au maximum sur la durée de la concession. La concession a été octroyée jusqu'au 31.12.2037.

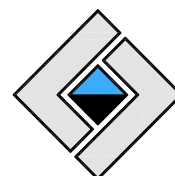
Les durées estimées d'amortissement se basent sur les catégories suivantes :

Bâtiments d'exploitation et administratifs	40 ans
Installations partie électrique	15 – 35 ans
Installations partie hydraulique	15 – 80 ans
Equipements d'exploitation	8 – 15 ans

### 2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se sont modifiées de la manière suivante :

en mille CHF	Immeubles	Installations de production	Matériel Mobilier Véhicules	Installations en construction	Total
Valeurs d'achat au 01.10.2018	476	143 497	0	0	143 973
Entrées	0	400	68	39	507
Sorties	0	0	0	0	0
Reclassification	0	0	0	0	0
<b>Valeurs d'achat au 30.09.2019</b>	<b>476</b>	<b>143 897</b>	<b>68</b>	<b>39</b>	<b>144 480</b>
Amortissements cumulés au 01.10.2018	-476	-105 937	0	0	-106 413
Amortissements 2018/2019	0	-2 307	-1	0	-2 308
Amortissements non planifiés	0	-30	0	0	-30
Sorties	0	0	0	0	0
<b>Amortissements cumulés au 30.09.2019</b>	<b>-476</b>	<b>-108 274</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>-108 751</b>
<b>Valeur comptable nette au 30.09.2019</b>	<b>0</b>	<b>35 623</b>	<b>67</b>	<b>39</b>	<b>35 729</b>
Valeurs d'achat au 01.10.2019	476	143 897	68	39	144 480
Entrées	0	128	0	132	260
Sorties	0	0	0	0	0
Reclassification	0	51	0	-51	0
<b>Valeurs d'achat au 30.09.2020</b>	<b>476</b>	<b>144 076</b>	<b>68</b>	<b>120</b>	<b>144 740</b>
Amortissements cumulés au 01.10.2019	-476	-108 274	-1	0	-108 751
Amortissements 2019/2020	0	-2 314	-7	0	-2 321
Amortissements non planifiés	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0
<b>Amortissements cumulés au 30.09.2020</b>	<b>-476</b>	<b>-110 588</b>	<b>-8</b>	<b>0</b>	<b>-111 072</b>
<b>Valeur comptable nette au 30.09.2020</b>	<b>0</b>	<b>33 488</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	<b>33 668</b>



### 3- Immobilisations financières

Raison sociale et forme juridique	Siège	2019/2020		2018/2019	
		Capital	Droit de vote	Capital	Droit de vote
Lienne-Raspille SA	Crans-Montana	2 %	2 %	2 %	2 %

Le capital-actions est libéré à 100 %.

### 4- Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des actifs de la société est vérifiée périodiquement et ajustée en conséquence si une perte de valeur durable est intervenue.

En raison du contrat de partenaires existant, les actionnaires sont tenus de payer la part aux frais annuels de l'Electricité de la Lienne SA, correspondant à leur participation. Par conséquent, la valeur actuelle de l'actif immobilisé de l'entreprise partenaire est maintenue au sens de la norme Swiss GAAP RPC 20.

### 5- Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les liquidités contiennent les avoirs postaux et bancaires, ainsi que les placements financiers auprès des banques ou de tiers avec une durée jusqu'à 90 jours. Elles sont inscrites au bilan à la valeur nominale. Les titres sont repris aux coûts d'acquisition diminués d'éventuelles pertes de valeur.

### 6- Frais annuels à la charge des partenaires

Les frais non couverts par les autres produits d'exploitation, ainsi que par les produits financiers sont, selon le contrat de partenaires, pris en charge à parts égales par les partenaires preneurs d'énergie.

### 7- Ventes d'énergie et d'eau à des tiers

en mille CHF	2019/20	2018/19
Vis-à-vis des actionnaires	0	0
Vis-à-vis des sociétés proches	272	249
Vis-à-vis des tiers	662	789
<b>Total</b>	<b>934</b>	<b>1 038</b>

### 8- Charges des concessions

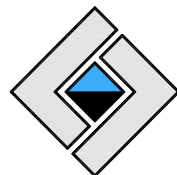
en mille CHF	2019/20	2018/19
Impôt spécial sur les forces hydrauliques au canton	2 197	2 190
Redevances hydrauliques, concessions aux communes	2 733	2 740
<b>Total</b>	<b>4 930</b>	<b>4 930</b>

### 9- Impôt sur le bénéfice

en mille CHF	2019/20	2018/19
Impôt sur le bénéfice de l'exercice	-4 813	311
<b>Total</b>	<b>-4 813</b>	<b>311</b>

### 10- Créances résultant de ventes et de prestations

en mille CHF	30.09.2020	30.09.2019
Vis-à-vis des actionnaires	87	8
Vis-à-vis des sociétés proches	28	9
Vis-à-vis des tiers	451	463
<b>Total</b>	<b>566</b>	<b>480</b>



#### 11- Autres créances à court terme

en mille CHF	30.09.2020	30.09.2019
Vis-à-vis des actionnaires	0	0
Vis-à-vis des sociétés proches	2 500	8 200
Vis-à-vis des tiers	0	0
<b>Total</b>	<b>2 500</b>	<b>8 200</b>

#### 12- Actifs de régularisation

en mille CHF	30.09.2020	30.09.2019
Actifs transitoires vis-à-vis des actionnaires	13	49
Actifs transitoires vis-à-vis des sociétés proches	210	172
Actifs transitoires vis-à-vis des tiers	12	45
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>266</b>

#### 13- Dettes financières à court terme portant intérêts

en mille CHF				30.09.2020	30.09.2019
	Taux d'intérêt	Durée	Résiliation		
SUVA	1.57 %	21.11.11-21.11.19	-	0	5 000
<b>Total</b>				<b>0</b>	<b>5 000</b>

#### 14- Dettes résultant d'achats et de prestations

en mille CHF	30.09.2020	30.09.2019
Vis-à-vis des actionnaires	83	0
Vis-à-vis des sociétés proches	0	111
Vis-à-vis des tiers	524	131
<b>Total</b>	<b>607</b>	<b>242</b>

#### 15- Passifs de régularisation

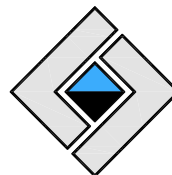
en mille CHF	30.09.2020	30.09.2019
Provision pour impôts	3 086	6 194
Provision pour redevances et impôt spécial	3 258	3 452
Passifs transitoires vis-à-vis des actionnaires	38	44
Passifs transitoires vis-à-vis des sociétés proches	12	0
Passifs transitoires vis-à-vis des tiers	345	165
<b>Total</b>	<b>6 739</b>	<b>9 855</b>

#### 16- Engagements résultant de la prévoyance professionnelle

La société n'a pas de collaborateurs. Conformément au contrat de mandat, le personnel nécessaire est mis à disposition par OIKEN SA.

#### 17- Relations avec des sociétés liées

Le cadre général des relations entre la société et ses actionnaires est défini par un contrat de partenaires. Si des relations substantielles existent avec ceux-ci, elles seront mentionnées dans les remarques respectives sur le bilan et le compte de profits et pertes. Toutes les transactions sont traitées conformément au contrat de partenaires. Par ailleurs, un prêt à court terme de KCHF 2'500 a été conclu avec la société OIKEN SA à partir du 21.09.2020. Ce prêt a été conclu au taux de 0%. Ce prêt permet l'optimisation de la gestion des liquidités dans un contexte d'intérêts négatifs.

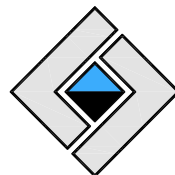


### **18- Indications supplémentaires**

En août 2013, le Canton du Valais a notifié les taxations définitives 2009 à 2011 à l'Electricité de la Liéne SA. Par principe de prudence, la société a comptabilisé et réglé tous les décomptes reçus. Toutefois, elle conteste le modèle de détermination du bénéfice imposable utilisé pour ces décomptes (modèle déterminé par le Canton du Valais et applicable à toutes les sociétés de partenaires hydroélectriques). En 2017, la Commission Cantonale de Recours du Canton du Valais a rendu une décision proposant une autre méthode. Le recours adressé, en septembre 2017, au Tribunal Fédéral a été jugé le 27 mai 2019. Le recours en matière de droit public formé par le Service cantonal est rejeté et celui formé par la société hydro-électrique recourante est admis.

Toutefois, malgré la décision rendue, il n'est pas possible à l'heure de l'établissement dudit document de chiffrer les correctifs d'impôts, mais une issue positive est attendue. L'incertitude a néanmoins diminué, c'est pourquoi une dissolution de la provision pour impôts a été nécessaire.

Il n'existe pas d'autre fait devant être signalé en vertu de l'article 959c du CO ou des normes Swiss GAAP RPC.



## PROPOSITIONS DE RÉPARTITION DU RÉSULTAT

---

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

CHF	2019/20	2018/19
Report de l'exercice précédent	0	0
Résultat de l'exercice	1 200 000	1 200 000
<b>Résultat au bilan</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 200 000</b>
Dividende 5 % (exercice précédent: 5 %)	1 200 000	1 200 000
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	0	0
Report à nouveau	0	0
<b>Total</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 200 000</b>

Sion, le 9 décembre 2020

Au nom du Conseil d'administration  
La Présidente                      Le Vice-Président

Eva Herzog

Medard Heynen

# Rapport de l'organe de révision

## sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de l'Electricité de la Lienne SA Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau des flux de trésorerie, tableau des variations des capitaux propres et annexe) de l'Electricité de la Lienne SA pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA



Stéphane Jaquet

Expert-réviseur  
Réviseur responsable



Célien Planchamp

Sion, le 10 décembre 2020